Ami du Clergé du 24 novembre 1949

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Avant pour l'Année mariale. — III. *3e Dimanche :* Marie dans l'avènement spirituel de Notre-Seigneur, 353. — IV. *4e Dimanche :* Marie dans le suprême avènement de Notre-Seigneur, 355.

A l'école des Saints. — *S. François Xavier* (3 décembre) : Le saint, le missionnaire, le thaumaturge, 357. — *S. Romaric* (10 décembre) : La Croix est la sagesse et l'espérance, 359.

En lisant. — Invoquons notre Ange gardien, 360. — L'office à Jérusalem au IVe siècle, 360.

AVENT POUR L'ANNEE MARIALE

III

3e Dimanche de l'Avent

MARIE DANS L'AVÈNEMENT SPIRITUEL DE NOTRE-SEIGNEUR

Mes frères,

Comme toute la liturgie, cet Avent a pour but, en dehors de son caractère commémoratif, de nous faire participer à la grâce spéciale du mystère de Noël, de le revivre pour le corps du Christ qui est l'Eglise, de travailler à l'avènement spirituel de Notre-Seigneur dans nos âmes et dans les âmes. Et c'est pourquoi nous chantons avec espérance :

Venez divin Messie,
Sauvez nos jours infortunés.
Venez source de vie
Venez, venez, venez !

Ce cantique populaire n'est que la traduction à l'usage de tous de l'appel quotidien de la liturgie : « *Rorate cœli, desuper, et nubes pluant justum ;* Cieux, répandez votre rosée et que les nuées fassent pleuvoir le Juste ; que la terre s'ouvre et enfante le Sauveur », ou, d'une façon moins imagée mais plus précise : « Esprit divin, sanctificateur des âmes, venez des cieux nous apporter le Rédempteur ; et vous, T. S. Vierge, donnez-nous le Sauveur. » Car selon l'interprétation quasi unanime des Pères de l'Eglise, cette « rosée des cieux » et « cette terre » que nous implorons avec le prophète Isaïe, c'est l'Esprit-Saint et la Sainte Vierge : c'est dans le sein virginal de Marie que le Sauveur du monde a été conçu par l'opération du Saint-Esprit.

Et c'est toujours de l'Esprit-Saint et de Marie que le Fils de Dieu naît dans les âmes par la grâce. Avènement spirituel qui est le prolongement et le but de son avènement temporel : à quoi aurait servi cette venue du Christ sur la terre si son règne ne s'établissait dans les âmes ?

Et Dieu ne change pas. « C'est par la T. S. Vierge Marie que Jésus-Christ est venu au monde et c'est aussi par son Fils qu'il doit régner dans le monde. » Telle est l'affirmation que pose, dès le début de son *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, S. L.-M. de Montfort (no 1). Et la liturgie de l'Avent nous montre ce rôle de Marie dans l'avènement spirituel du Christ dans les âmes, et tout particulièrement par le récit du mystère de la Visitation à l'évangile de la messe du vendredi des Quatre-Temps.

Cet évangile nous fait voir Marie Mère de toute grâce ; de la grâce sanctifiante, — des grâces actuelles, — des grâces temporelles.

I. — *Par Marie la grâce sanctifiante*

Nous lisons ce vendredi des Quatre-Temps le récit par S. Luc de la visite de Marie de Nazareth à sa cousine Elisabeth d'Aïn-Karim.

Le premier et grand prodige de cette visite, vous le savez, c'est la sanctification de Jean-Baptiste, le Précurseur, au sein de sa mère, à la salutation de la Vierge. « ...Dès qu'Elisabeth eut entendu la salutation de Marie, l'enfant tressaillit dans son sein. » Et l'évangile répète pour que nous y prêtions attention : « Votre voix, dès que vous m'avez saluée, n'a pas plus tôt frappé mes oreilles, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein. »

Ce mystérieux tressaillement manifestait en effet la réalisation de la prophétie faite par l'ange à Zacharie : « Il [cet enfant] sera rempli de l'Esprit-Saint dès le sein de sa mère » (Luc, I, 15). Cette plénitude du Saint-Esprit rend ou suppose nécessairement l'âme sainte. L'Eglise ne s'est pas prononcée de façon expresse et officielle sur la sanctification de Jean-Baptiste avant sa naissance ; pourtant elle est fête la Nativité du Précurseur et c'est le sentiment commun à ce sujet ; on ne s'en écarterait pas sans quelque témérité.

Ainsi avant que de naître, Jean est purifié du péché originel, la grâce sanctifiante s'empare de son âme, il est l'enfant de Dieu. Mais ce que tous les saints remarquent aussi c'est que ce miracle de sanctification s'accomplit par l'intermédiaire de Marie et que nous avons l'inauguration de sa maternité de grâce qui ne cessera de se répéter pour toutes les âmes. Ecoutons par exemple S. L.-M. de Montfort :

« Si nous examinons de près le reste de la vie de Jésus-Christ, nous verrons qu'il a voulu commencer ses miracles par Marie. Il a sanctifié S. Jean dans le sein de sa mère, Ste Elisabeth, par la parole de Marie ; aussitôt qu'elle eut parlé, Jean fut sanctifié, et c'est son premier et plus grand miracle de grâce. Il changea, aux noces de Cana, l'eau en vin, à son humble prière et c'est son premier miracle de nature. Il a commencé et continue ses miracles par Marie, et il les continuera jusqu'à la fin des siècles par Marie » (*Traité*, no 19).

Evidemment nous n'avions pas besoin de ce miracle sensible pour nous apprendre que la T. S. Vierge est la Mère de la grâce pour toute l'humanité et pour chaque âme en particulier. Cela c'est la conséquence immédiate de l'Incarnation : parce qu'elle consentait à tout le mystère du Christ, du même coup qu'elle le concevait selon la chair, elle nous concevait selon l'esprit. Mais enfin cette transmission sensible de la grâce de Dieu à la parole de Marie dans la sanctification de Jean-Baptiste, au jour de la Visitation, vient illustrer d'une façon très vive à nos yeux ce rôle de Marie dans la sanctification de nos âmes.

II. — *Par Marie, les autres grâces intérieures*

Par Marie la grâce qui demeure dans l'âme, la sanctifie, la divinise ; par Marie aussi les autres

grâces intérieures qui passent sur elle, la mettent en branle, ou même l'éclairent et l'arment momentanément de lumières et de forces d'en haut, comme sont ces dons purement gratuits de la part de Dieu, tels la prophétie et le miracle, *gratiæ gratis datæ.*

A la lecture du récit de la Visitation, nous voyons en effet que Jean-Baptiste n'est pas le seul à être touché par la grâce du passage de Marie. A Elisabeth est révélé le mystère qui vient de s'accomplir dans la maison de Nazareth. Avant que Marie ait soufflé mot de l'Incarnation — et comment l'aurait-elle fait la première, puisqu'elle ne confiera pas son secret même à S. Joseph ? — les paroles que prononce maintenant sa cousine montrent à Marie que l'Esprit l'a miraculeusement mise au courant du mystère du Verbe incarné, au point qu'Elisabeth reprend les paroles de l'ange : « Vous êtes bénie entre les femmes et le fruit de vos entrailles est béni. Et d'où m'est-il donné que la Mère de mon Seigneur vienne à moi ?... Heureuse celle qui a cru ! car elles seront accomplies les choses qui lui ont été dites de la part du Seigneur. »

Ainsi, Elisabeth est touchée elle aussi de la grâce de Dieu à la voix de sa jeune parente. Ce qui lui est donné par Marie, à cet instant, ce n'est pas la grâce sanctifiante qu'elle possède déjà : comme son époux Zacharie, c'était une âme juste, qui vivait dans la pratique de la loi de Dieu, et dont l'Eglise fait mémoire le 5 novembre ; c'est une de ces grâces extraordinaires, comme celles accordées aux prophètes et aux thaumaturges et aux saints, et qui leur révèlent des secrets connus de Dieu seul.

Et évidemment, avant ces grâces merveilleuses qui relèvent de la pure libéralité de Dieu, ce qui fut donné aussi par Marie à Elisabeth ce sont toutes ces grâces actuelles qui l'inclinèrent tout de suite à la foi au mystère de l'Incarnation, à l'humilité devant sa jeune parente soudain élevée bien au-dessus d'elle, à la reconnaissance envers Dieu pour le prodige accompli en elle de la sanctification de son enfant. Car il y a tout cela, et bien d'autres vertus encore, dans l'attitude, l'accueil, les paroles de la sainte femme d'Aïn-Karim. Et s'il ne nous est pas dit expressément dans l'Evangile que tout cela fut l'effet du salut de la Vierge, comme pour la justification du Précurseur ou l'illumination miraculeuse de sa mère sur le mystère de l'Incarnation, pourtant toutes ces choses s'enchaînent et se tiennent assez pour voir qu'elles forment un tout qui a son point de départ dans l'arrivée et la salutation de la Vierge pleine de grâces.

Aussi bien, comment celle par qui arrive la grâce sanctifiante ne donnerait-elle pas les grâces actuelles nécessaires à son éclosion ou à son épanouissement ?

III. — *Par Marie, les grâces temporelles*

Il y eut dans la maison d'Aïn-Karim, une autre grâce, grâce pour le corps après les grâces pour l'âme, la guérison miraculeuse de Zacharie, père de S. Jean-Baptiste.

A l'annonce d'un fils, destiné à un magnifique avenir, que l'ange avait faite à sa vieillesse, Zacharie avait témoigné d'un certain doute et demandé un signe : « Comment saurai-je qu'il en sera ainsi, car je suis vieux et ma femme avancée en âge ? ». Cette hésitation à croire une telle merveille, qui nous semble pourtant de prime abord excusable, avait reçu immédiatement un châtiment sévère : « Je suis l'ange Gabriel qui se tient devant Dieu, lui avait répondu le messager céleste ; j'ai été envoyé pour te parler et t'annoncer cette heureuse nouvelle. Et voici que tu seras muet et ne pourras parler jusqu'au jour où ces choses arriveront, parce que tu n'as pas cru à mes paroles qui s'accompliront en leur temps. »

Ne voyons pas que le revers de la médaille. Nous jugeons Dieu plus exigeant pour Zacharie que pour des patriarches et des prophètes comme Abraham, Moïse, Gédéon, Ezéchias qui avaient aussi demandé un signe et l'avaient reçu. Mais ce châtiment de Zacharie n'est-il pas aussi une faveur ? Il a demandé un signe. Ce signe lui est donné. La parole lui sera rendue à la naissance de Jean-Baptiste pour qu'il ne puisse plus douter de la mission extraordinaire de son enfant.

Et, en effet, les choses s'acomplissent comme l'ange avait dit. Quand on lui demanda quel nom il voulait donner à son fils, Zacharie écrivit sur la tablette qu'on lui présentait : « Jean est son nom », « au même instant, raconte S. Luc, sa bouche s'ouvrit, sa langue se délia, et il parlait bénissant Dieu. »

Marie était-elle de cette parenté qui entourait Elisabeth et Zacharie à la circoncision de Jean-Baptiste? D'aucuns en doutent parce que avant le récit de cette cérémonie l'Evangile écrit que Marie demeura avec Elisabeth environ trois mois et retourna dans sa maison. Mais qui ne voit que par ces mots, l'historien veut tout simplement conclure ce qui se rapporte à la Visitation proprement dite et qu'on peut difficilement imaginer qu'après un si long et pénible voyage pour assister Elisabeth et après toute une saison passée auprès d'elle, la Sainte Vierge ait quitté brusquement ses parents, à la veille de la naissance de l'enfant, juste au moment où l'état de la mère exigerait plus de soins et où les deux familles se réuniraient pour fêter les heureux parents.

Cette grâce aussi fut donc un don de Dieu et pouvons-nous douter qu'il fut le couronnement de ceux obtenus par l'entremise de Marie, dont nous savons qu'elle est la médiatrice de toutes les grâces, de celles du corps comme de celles de l'âme, comme en témoignent tant de miracles à sa prière.

* *

Mère de la grâce et Médiatrice de toutes les grâces, telle nous apparaît la T. S. Vierge dans ce récit de la Visitation. Et l'Eglise ne se contente pas de nous enseigner ces choses, elle nous fait mettre en pratique tout de suite ces enseignements par ses prières et par ses rites.

Par sa prière, le *Rorate,* dont la mélodie nous émeut toujours, est en définitive un appel à l'Esprit-Saint et à la Sainte Vierge.

Par ses rites : on a remarqué justement que cette liturgie de l'Avent nous oriente plus que toute autre vers les sanctuaires de la Sainte Vierge.

Si vous vous servez d'un paroissien complet, vous aurez pu lire dès le premier dimanche de l'Avent, juste avant l'*Introït,* ces mots quelque peu mystérieux pour beaucoup : *Statio ad sanctam Mariam Majorem,* station, ou si vous voulez, « pèlerinage à Sainte Marie Majeure », la plus ancienne, la plus illustre église dédiée à Rome à la T. S. Vierge. En effet, comme aujourd'hui pour certaines grandes fêtes l'évêque convoque toutes les paroisses à son église cathédrale, ainsi autrefois pendant l'Avent ou le Carême, ou à certaines fêtes le Pape invitait les fidèles

de Rome à la messe qu'il célébrerait dans une église désignée, afin de donner un caractère plus solennel au culte de toute l'église. Il y avait ainsi quatre-vingt-neuf stations ou pèlerinages au cours de l'année en différentes églises de Rome ; et seize se déroulaient dans des églises dédiées à la Sainte Vierge, tout particulièrement à Sainte Marie Majeure.

Or, ce qui doit attirer notre attention, c'est que sur ces seize stations mariales annuelles, sept, presque la moitié, se font pendant le temps de l'Avent et de Noël, comme si c'était pendant ce temps surtout que nous devons aller vers la Sainte Vierge, pour la remercier de nous avoir donné Jésus dans la crèche et la prier de le donner à nos âmes.

Eh bien ! puisque nous ne pouvons que gagner à mettre notre piété à l'unisson de celle de l'Eglise ou si vous voulez à inspirer notre piété privée de la piété publique de l'Eglise, nous aussi, pendant ce mois, faisons un pèlerinage à quelque sanctuaire de la Sainte Vierge, multiplions nos visites à son autel de notre église, regardons plus souvent sa statue ou son image à notre foyer, afin que Noël se renouvelle pour nous, c'est-à-dire l'avènement de Jésus dans nos âmes par Celle qui est la Mère de la divine grâce, *Mater divinæ gratiæ.*

IV

4e Dimanche de l'Avent

MARIE DANS LE SUPRÊME AVÈNEMENT DE NOTRE-SEIGNEUR

Mes frères,

L'Avent : souvenir du passé, rappel de la longue préparation qui a précédé la venue de Jésus ; l'Avent : réalité présente, préparation de pénitence et de prière à son avènement dans nos âmes, l'Avent est aussi perspective d'avenir : c'est la préparation à l'avènement suprême de Notre-Seigneur pour juger le monde.

Dès le premier dimanche, l'évangile porte nos regards jusqu'à cet horizon qui nous paraît bien lointain : « Alors on verra le Fils de l'homme venant dans une nuée avec une grande puissance et une grande majesté. » Horizon que nous croyons lointain, et qui est tout proche. Le jugement général ne sera que la répétition et la manifestation du jugement particulier qui suit immédiatement la mort. Et la mort est proche, même pour ceux qui ne font qu'entrer dans la vie : qu'est-ce, en effet, quand on arrive au terme, même ce qu'on appelle une longue vie ? A cet Avent et à ce Noël pensait le P. de Foucauld, quand il écrivait dans ses notes spirituelles :

« Notre Noël sera l'heure de notre mort, si, par votre grande miséricorde, nous mourons en votre sainte grâce... Bienheureux moment ! Vrai Noël, ô mon Dieu que vous êtes bon ! Vous qui rendez infiniment doux, ineffablement fortuné, pour ceux qui vous aiment, ce qui est si horrible, si affreux à ceux qui vous ignorent ou ne vous aiment pas assez !... La mort est notre Noël... répétons-nous sans fin ces mots pour nous en pénétrer sans fin ; imprégnez-nous de cette vérité, mon Dieu !... C'est bien le voyage de Nazareth à Bethléem, quatre journées d'hiver... quatre journées de mauvais temps, de fatigues, de rebuts, de mauvais gites... au bout desquels Noël et Jésus. »

Il nous reste à méditer sur le rôle de Marie dans cet avènement suprême. Pour nous faire une idée juste de la médiation de la T. S. Vierge dans notre jugement et nous inspirer, par conséquent, une confiance assurée qui ne soit ni une présomption sacrilège ni une illusion vaine, nous dirons *ce qui est erreur, — ce qui est possible, — ce qui est certain* au sujet de cette médiation si consolante de notre Mère, la Mère de la Miséricorde.

I. — *Ce qui est erreur*

Ce serait erreur de penser que l'intervention de la T. S. Vierge en faveur des pécheurs, en notre faveur, puisque nous sommes tous pécheurs, peut, à l'heure du jugement, influencer, décider, casser même la sentence du Souverain Juge.

Souvent les prédicateurs, les visions des saints, et même la Sainte Ecriture nous représentent le jugement de l'âme à l'image des séances solennelles de nos tribunaux humains ; le juge, Notre-Seigneur ; l'accusé, l'âme qui entre dans son éternité ; les témoins à charge et à décharge, les ennemis et les amis ; les avocats, l'ange gardien, le saint patron, la Sainte Vierge d'abord. Nous savons fort bien que cet appareil solennel n'a qu'une signification rétrospective et qu'un but immédiat : nous donner plus vif le sentiment de tout ce qui concourt présentement à notre salut ou à notre damnation. Notre juge, Notre-Seigneur, n'a pas besoin d'être éclairé sur l'âme qu'il va juger et sa volonté n'hésite pas sur la sentence à prononcer.

A cette minute donc du jugement des âmes, la T. S. Vierge Marie, la Mère de Miséricorde, notre Médiatrice, notre avocate ne peut plus prononcer de plaidoirie en leur faveur, pas plus que les âmes ne peuvent interjeter appel. L'heure de la miséricorde est passée. Le juge suprême ne peut juger que ce qui est, l'âme telle qu'elle est au moment de la séparation du corps : en cela les disciples des Phaririens disaient vrai qui lui déclaraient un jour : « Maître, nous savons que vous êtes vrai, et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, sans souci de personne ; car vous ne regardez pas à l'apparence des hommes » (Mat., XXII, 16).

N'allons donc pas nous leurrer, sous prétexte de quelques pratiques de dévotion à la Sainte Vierge, de l'illusion trompeuse de l'intervention de Marie à notre jugement, quand bien même la mort viendrait à nous surprendre dans l'état du péché. Au jugement, la plus émouvante supplication de la Sainte Vierge ne pourrait influencer la sentence de Dieu ; au jugement, l'adjuration la plus sacrée de la Mère à son Fils ne pourrait faire fléchir sa justice ; au jugement, ni son crédit de Mère de Dieu ni sa miséricorde de Mère des hommes ne pourrait faire revenir son Fils et notre frère sur sa décision irrévocable. Penser autrement, ce serait confondre avec la réalité, les images, les comparaisons, les allégories ; ce ne serait plus de la foi, mais de l'imagination ; les illusions nous tiendraient lieu d'espérance.

Si bonne et si puissante qu'elle soit, Marie ne peut modifier la sentence du Souverain Juge. Quand les peintres ou les conteurs nous la montrent qui intercède auprès de son Fils, hier notre Sauveur, maintenant notre Juge, ce sont fictions. Mais, nous le dirons tout-à-l'heure, fictions pleines de sens parce qu'elles représentent plus vivement ce qui s'est passé immédiatement avant ce jugement : l'intercession de Marie qui a obtenu à l'âme, avant de paraître devant Dieu, l'éclair de grâce de repentir et de pardon.

II. — *Ce qui est possible*

Vous me direz peut-être, pour l'avoir lu dans la vie des saints, que Dieu a permis la résurrection de pécheurs notoires ou d'idolâtres pour qu'ils puissent se convertir et faire pénitence ; que plus d'une fois des enfants morts sans baptême ont été rappelés momentanément à la vie le temps nécessaire à la réception de ce sacrement indispensable ; que souvent ces miracles sont attribués à la prière de la T. S. Vierge. Par exemple, en faisant le pèlerinage de Paray-le-Monial, vous êtes allés aussi à la chapelle de Romay. Et on vous a raconté que des parents éplorés portent là des enfants décédés avant le baptême. Tant de témoignages assurent que beaucoup de ces enfants donnent des signes de vie suffisants pour qu'on puisse les baptiser, qu'il est difficile de classer tous ces faits, et ceux qu'on lit dans la vie des saints, parmi les légendes.

Certes, vous n'avez pas tort de ne pas rejeter en bloc ces prodiges extraordinaires. Il peut y avoir parmi eux des faits controuvés, romancés, embellis par la légende. Mais ils sont si nombreux et quelques-uns entourés de tant de garanties qu'il n'est guère possible de n'y pas ajouter créance.

Mais ce serait mal les interpréter ou les expliquer en disant qu'à la prière de Marie, Dieu est revenu sur une première sentence soit de condamnation pour ces pécheurs, soit d'exclusion du ciel pour ces enfants morts sans baptême. Encore une fois les jugements de Dieu sont irrévocables. Disons plutôt que Dieu, « dont la miséricorde surpasse le jugement », comme écrit S. Jacques (II, 13) en considération de la gloire de ses saints invoqués et surtout de l'intercession de la T. S. Vierge a suspendu ou différé momentanément sa sentence qui, selon la loi commune, suit immédiatement la mort.

Grande preuve de la puissance et de la bonté de Marie ; mais aussi privilège, exception, dérogation à la loi commune. Et ce serait plus que folle présomption de compter sur un pareil miracle, pour se permettre de vivre mal ; ce serait vraiment se rendre indigne d'une pareille faveur et des autres faveurs de Marie que de se laisser aller à toutes sortes de fautes, dans l'espoir de l'obtenir après avoir vécu dans le péché et dans l'impénitence.

III. — *Ce qui est certain*

Il est bien vrai pourtant que tous les saints et tous les fidèles prient la Sainte Vierge de leur être propice au jugement de Dieu. Il y a dans tous les livres de piété des prières comme celle-ci : « Daignez, ô Mère de Dieu, nous favoriser de toute joie, de toute santé, de toute grâce ; au jour de l'avènement de Notre-Seigneur, votre très clément Fils, alors que nous comparaîtrons tous devant le Souverain Juge, usez, je vous en conjure, de votre bras puissant, justement confiante que vous êtes en votre autorité de Mère, pour nous dérober aux flammes vengeresses et nous mener à la béatitude sans fin » (S. Germain de Constantinophe, *P. G.*, XCIII, 384). Que signifie cette prière sinon que nous pouvons compter sur la médiation de la T. S. Vierge à notre jugement, afin qu'elle nous épargne l'enfer et nous obtienne le ciel ?

Oui, elle signifie cela et que nous pouvons recourir à Marie notre avocate, pour qu'elle nous préserve de la sentence de malédiction. Marie notre Médiatrice à l'avènement temporel et spirituel de Notre-Seigneur est aussi notre Médiatrice dans son avènement suprême. Jusqu'au bout Dieu reste fidèle au rôle maternel qu'il lui a confié ; il la veut au commencement, au milieu et à la fin ; l'affirmation de S. Bernard ne comporte aucune restriction, ni dans la nature de ses grâces, ni dans leur durée : « Dieu a voulu que nous ayons tout par Marie ».

Mais cette prière et tant d'autres semblables signifient cela d'une manière beaucoup plus belle et plus efficace que l'imaginerait une foi mal éclairée qui se figurerait que la Sainte Vierge a puissance de modifier les arrêts du Souverain Juge. La médiation de notre maternelle avocate ne nous *arrache* pas à condamnation de Dieu et aux peines qu'elle entraîne ; elle nous *préserve* de cette condamnation et de ces peines en nous empêchant de les subir. Parce que nous la prions ainsi de nous être propice au jugement redoutable de Dieu, en retour de notre confiance, la Sainte Vierge nous vaudra les grâces qui nous mettront à l'abri des rigueurs de la justice divine : grâces d'éviter les péchés qui attireraient sur nous la juste condamnation de Dieu ; grâces de pénitence avant la mort, de nos fautes commises ; grâces de triompher dans l'agonie, l'heure du combat, des derniers assauts du démon ; grâces en un mot de mourir dans l'amitié de Dieu et purifiés de toute faute.

Parce qu'elle nous aura mérité ces grâes, nous pourrons bien lui dire au ciel, « qu'elle a tiré notre âme du fond de l'enfer » (Ps. LXXXV, 13). Par toutes ces grâces elle nous aura défendus, en bonne avocate, de la sentence fatale. Et encore une fois, bienfait plus grand que celui de nous avoir soustraits après coup à notre condamnation, comme il est plus beau et plus grand pour elle que son privilège d'Immaculée l'ait préservée du péché originel et de ses conséquences, au lieu qu'elle ait été purifiée, comme nous, après en avoir porté la souillure.

* *

Que la perspective de l'avènement suprême de Notre-Seigneur ne nous inspire pas cette frayeur qui paralyse ou livre au désespoir. Pour l'avènement du Juge, comme pour celui du Sauveur sur la terre et dans nos âmes, Dieu nous ménage la médiation miséricordieuse d'une Mère toute-puissante. Que notre imagination nous la représente plaidant notre cause à l'heure du jugement ou que notre foi nous la montre nous ménageant sur la terre toutes les grâces nécessaires à un jugement favorable, c'est tout un : une mère ne peut abandonner son enfant même coupable et ingrat et le laisser périr, surtout si, victime de ses mauvais penchants ou de ses mauvaises habitudes, il tourne quand même vers elle un regard de suprême confiance.

Aimons donc de lui redire ces belles prières des saints et de l'Eglise qui lui demandent son assistance et sa protection à l'heure du redoutable jugement : celle du *Languentibus in purgatorio*... « lorsque se fera le sévère examen au terrible jugement de Dieu, implorez votre Fils qui sera notre juge, pour qu'avec les saints soit notre partage, ô Marie » ; — celle de notre doux *Salve, Regina :* « et après cet exil, montrez-nous Jésus, le fruit béni de votre sein » ; — celle de notre *Je vous salue Marie* tant de fois repris chaque jour : « priez pour nous pauvres pécheurs... à l'heure de notre mort. »

Aimons de les redire pour nous, et pour tous ceux qui nous sont chers et pour tous ceux qui vivent

loin de Dieu et dans le péché. Quand Jésus nous a appris à prier, il a composé à notre usage une prière communautaire. Quand Ste Brigitte apprit du ciel le salut de son fils Charles, l'ange lui dit : « Sache que le Seigneur ne t'a pas favorisée de cette vision pour ta consolation propre, mais encore afin que les amis de Dieu apprennent tout ce qu'il daigne faire en considération des prières, des larmes et des choses crucifiantes qui lui sont offertes avec une charité persévérante à l'intention du prochain » *(Révélations de Ste Brigitte*, l. VII, c. 13).

Aimons de les redire, avec la volonté, le désir, le besoin de sortir du péché et des passions dont nous sommes peut-être momentanément les esclaves. Les dire autrement, avec la volonté de rester dans le péché, sûrs que la Sainte Vierge nous tirera d'affaire malgré nous, serait cette déviation de la dévotion à Marie, qu'on appelle la dévotion présomptueuse. « Sache, aussi, disait toujours l'ange à Ste Brigitte, que ton fils n'aurait pas obtenu cette grande grâce si, dès son enfance, il n'avait pas eu la volonté d'aimer Dieu et les amis de Dieu et de se relever de ses chutes, après être tombé dans le péché. »

A L'ECOLE DES SAINTS

Saint François Xavier
(3 décembre)

LE SAINT, LE MISSIONNAIRE, LE THAUMATURGE

Mes frères,

Vous connaissez la vie rapide, 46 ans, de ce grand apôtre qui a mérité d'être choisi comme Patron des missions.

Né en 1506, près de Pampelune, à Xavier, dont il porte le nom et qu'il a illustré à jamais, il vint faire ses études à l'Université de Paris, rêvant d'un magnifique avenir. Mais il y rencontre son compatriote Ignace de Loyola qui le convertit et en fait une des premières recrues de la Compagnie de Jésus qu'il va fonder. Sur l'ordre du fondateur, François Xavier part pour les Indes où après dix années seulement de mission, il meurt épuisé dans une île, en vue des côtes de Chine, le 2 décembre 1552.

Quand on a relu sa vie, et qu'on veut la grouper autour de quelques mots qui la résument, trois titres s'imposent tout de suite : le *saint*, le *missionnaire*, le *thaumaturge*. A la gloire du grand apôtre et pour notre édification, ce sont les trois aspects de son histoire que nous évoquerons aujourd'hui.

I. — *Le Saint*

Saint, il le fut à un degré éminent et héroïque : l'Eglise l'a reconnu en le plaçant sur les autels, en 1662 par la voix de Grégoire XV.

Pourtant ses origines et ses débuts l'orientaient vers d'autres ambitions. S'il vient à Paris, c'est afin de conquérir la gloire du monde. Il veut ajouter encore à la renommée du nom et du château de sa famille. Mais la Providence place sur son chemin Ignace de Loyola, son aîné de quinze ans, étudiant tardif, qui a fait l'expérience de la vanité de cette gloire d'ici-bas, et ne songe plus déjà qu'à une toujours plus grande gloire de Dieu, selon la devise qu'il laissera à ses fils : *Ad majorem Dei gloriam*. Dans leurs rapports fréquents, Ignace ne cesse de lui répéter, quand il lui parle de ses projets, la parole évangélique : « Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ? » L'insistance, la conviction du saint ouvrent les voies dans le cœur de Xavier à la grâce de Dieu : il se convertit et se met à l'école de son camarade d'hier.

Quand des hommes de cette trempe se donnent à Dieu, ce n'est pas à demi. Ils vont jusqu'au bout des exigences de la grâce qui les sollicite. Dans ce groupe des premiers Jésuites qui se sont mis, à Montmartre, au service de Dieu et de l'Eglise, il se distingue tout de suite par sa pénitence héroïque. Pour nourriture, ni viande, ni vin, ni même de pain de froment, mais les aliments les plus grossiers, quand ce ne sont pas des jeûnes rigoureux de deux ou trois jours sans rien prendre ; pour lit, la terre nue, et pour quelques heures seulement. Pour son corps, habitué aux ménagements et aux douceurs et qui peut-être regimbe, des verges de fer qui le flagellent jusqu'au sang. Certes, comme celle de tant d'autres saints, pénitence plus admirable qu'imitable qui relève d'une vocation extraordinaire, et qui nous heurte ; mais si elle nous heurte, elle nous force à réfléchir et elle nous donne la mesure de cette vocation extraordinaire.

Dieu lui-même atteste par ses miracles la sainteté de son serviteur. Ses anciens compagnons d'étude pourraient croire à un emballement passager de néophyte ; le ciel répond à l'ardeur de sa pénitence et de sa piété : plus d'une fois, pendant qu'il célèbre la messe, on le voit soulevé de terre et tout abîmé en Dieu.

Cette sainteté grandira toujours pendant la période missionnaire de sa vie qui va s'ouvrir bientôt. Déjà elle est acquise et mérite notre attention. Dieu l'eût rappelé à lui avant sa vie apostolique que sa vertu de jeune prêtre et de jeune religieux nous inviterait à la réflexion. Cette vertu a pour point de départ une de ces maximes évangéliques qui suffisent à orienter une existence : Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ? Quand on a cette conviction, on ne devient pas nécessairement du jour au lendemain un S. François Xavier. Du moins possède-t-on une sûre règle de vie, pour marcher toujours dans les voies du devoir chrétien.

II. — *Le Missionnaire*

A cette date le Portugal, grande puissance colonisatrice, se préoccupait de l'évangélisation de ces lointaines contrées et aussi d'assurer le service religieux à ses émigrés. Le roi avait prié le pape Paul III de mettre à sa disposition pour les Indes quelques prêtres de la nouvelle Société de Jésus. Sur l'avis du fondateur, le Saint-Père désigna François Xavier à qui il donna tout pouvoir pour ces missions lointaines.

En 1542, à 36 ans, François Xavier débarquait à Goa, après un voyage de près d'un an ; aujourd'hui, nos missionnaires empruntent assez communément l'avion qui les met à quelques jours de leur port, alors qu'il faudrait affronter les lenteurs, les maladies, l'inconfort des communications difficiles. Goa restera le centre de son apostolat. Et après sa mort, au moment qu'il allait pénétrer en Chine, c'est à Goa qu'on ramènera son corps où depuis près de quatre cents ans il est demeuré intact, allongé dans une riche chasuble, la main gauche sur la poitrine.

De Goa il allait pendant dix ans parcourir les In-

des, missionner au Japon, tenter de s'introduire en Chine. Périple interminable... Vous imaginez par les lectures des *Annales* missionnaires : annales de la Propagation de la Foi ou de la Sainte Enfance, quelle vie de sacrifice pour Dieu et pour les âmes furent ces dix années d'apostolat.

Il faut du moins noter quelques traits de sa vie apostolique aux Indes.

1° Dans son souci même de la conversion des païens, il s'appliquait avant tout à ramener aux pratiques et à la vie chrétienne la population européenne des principaux centres. Comme il arrive encore aujourd'hui, les chrétiens venus d'Europe en ces pays, se laissent trop absorber par les intérêts matériels qui les y ont conduits et adoptent trop facilement les coutumes de ces contrées qui peuvent favoriser leur réussite, au détriment de la justice et de la charité évangéliques. S. François Xavier estima que son premier devoir était d'agir sur ces chrétiens afin que leur conduite, loin de servir d'argument aux païens contre sa doctrine, fut une prédication vivante de la sainteté et de la divinité de l'Evangile qu'il apportait à ces peuplades.

2° A l'exemple de l'Apôtre, il se faisait tout à tous afin de les gagner au Christ. Lui, le grand mortifié que nous avons vu pratiquer une pénitence héroïque et qui parcourait les îles à pied, souvent sans chaussures, savait, quand il le fallait, par exemple devant les princes, se présenter dignement vêtu pour se les rendre favorables. Il ne négligeait aucun des moyens humains qui pouvaient le faire accepter, à commencer par quelques présents des raretés d'Europe.

3° Enfin, grand moyen d'apostolat, le moyen surnaturel de sa sainteté. Là-bas, devenu le personnage le plus en vue, il restait l'humble religieux qui n'écrivait qu'à genoux les rapports qu'il adressait à son supérieur S. Ignace.

Témoignage de la vie chrétienne, adaptation à tous petits et grands, moyens surnaturels voilà ce sur quoi doit tabler quiconque porte une âme missionnaire dans notre société redevenue païenne et qui n'a pas moins besoin d'apôtres à la S. François Xavier que les contrées dites sauvages, dont nous devons aussi porter pourtant la sollicitude dans nos prières et nos aumônes.

III. — *Le Thaumaturge*

Malgré ces moyens humains et surnaturels, il n'empêche que l'apostolat de S. François n'eût pas connu cette efficacité et ce rayonnement sans une spéciale intervention de Dieu. Pour lui, comme pour les apôtres : « le Seigneur coopérait avec lui et confirmait sa parole par les miracles dont elle était accompagnée » (Marc, XVI, 20). S. François Xavier est un des plus thaumaturges de l'histoire.

Il eut le « *don des langues* ». Dès son arrivée à Goa : « le saint parut avoir appris par révélation divines les langues si difficiles et si variées des différentes nations à qui il était envoyé. Bien plus, des hommes qui ne se comprenaient pas les uns les autres, réunis dans une même assemblée, l'entendaient tous parler la langue de leur pays » (Bréviaire). Dieu renouvelait pour lui le miracle de la première Pentecôte et de la primitive Eglise.

Tous les genres de miracles que nous signale l'Evangile, nous les retrouvons dans la vie de S. François Xavier. Il rend la vue à un aveugle ; il change en eau douce, par un signe de croix, de l'eau de mer autant qu'il en faut pour un équipage de 500 hommes : eau miraculeuse qui guérit aussitôt un grand nombre de malades ; doué de l'esprit de prophétie, il annonce des événements qui se déroulent fort loin ou qui n'arriveront que très longtemps après. C'est le miracle à jet continu.

Son procès de canonisation relève quatre résurrections opérées à sa prière. Et ces résurrections rappellent à les confondre les résurrections évangéliques : « Allez, votre fille est en vie », dit-il à ce père venu implorer son secours ; à un mort enterré de la veille, il commande de sortir de son tombeau ; ces deux autres, il les rend à leur famille. Comment ne pas songer à la résurrection de la fille de Jaïre, du fils de la veuve de Naïm, de Lazare après ses quatre jours de sépulcre.

Comment, devant de tels prodiges, les auditeurs de S. François eussent-ils pu résister à sa parole ? Dieu n'était-il pas manifestement avec lui ? Jamais leurs bonzes n'avaient opéré semblables merveilles.

Pourtant n'oublions pas que le régime des miracles n'est pas un régime normal. Dieu les a multipliés dans la primitive Eglise ou à la naissance de nouvelles chrétientés, comme celles des Indes. Habituellement il attend de nous la foi qui croit sans voir de signes, comme il le disait à l'apôtre S. Thomas, l'évangélisateur des Indes où François Xavier trouva son souvenir : « Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru. » De cela il faut nous souvenir. Facilement nous nous décourageons parce que nos désirs et nos efforts restent vains apparemment, même pour la seule conversion d'un être cher. Nous sommes tentés d'abandonner : il n'y a rien à faire, à quoi bon ?

Nous refusons de travailler à la lumière de la pure foi. Nous voudrions un signe non seulement pour ceux-là que nous nous efforçons de ramener à Dieu, mais qui nous encourage nous-même en nous montrant la bénédiction de Dieu sur nos activités. Dans sa tâche immense, S. François Xavier a été aidé par la toute-puissance de Dieu ; mais nous pouvons être certains qu'il eut gardé le même feu, déployé le même zèle, consumé toutes ses forces à la conversion des âmes, même sans le don des miracles.

* *

Quelles consignes dégager de cette vie de S. François Xavier ? Je vous les ai déjà indiquées :

— Avant tout soyons des saints, que les maximes de l'Evangile souvent méditées deviennent la règle de notre vie. Ces maximes, nous les avons entendues ; mais nous n'y réfléchissons pas assez. Si elles étaient chez nous des convictions, devenues la substance même de notre pensée, elles nous feraient fixer en toutes choses les yeux sur l'unique nécessaire.

— Soyons missionnaires à la façon que demandait et pratiquait S. François Xavier, c.-à-d. par le témoignage de notre vie intégralement chrétienne, par notre serviabilité, par nos prières et nos sacrifices. Cette action humaine et surnaturelle s'exercera d'elle-même autour de nous, sans que nous ayons à prêcher. Notre charité, notre amour de Dieu et des âmes, doivent embrasser même la terre, et effectivement, par le soutien de nos prières et de nos aumônes à tous ces héros, à tous ces missionnaires qui continuent sur les contiments lointains l'œuvre du grand apôtre.

— Enfin, soyons saints et missionnaires à la lumière de la seule foi qui fait confiance à l'efficacité de la prière et du sacrifice, qui n'attend pas la récompense de résultats tangibles ou de succès éclatants, qui ne travaille qu'à la plus grande gloire de Dieu. Des miracles beaucoup plus beaux que la résurrection des corps sont promis à nos efforts : des résurrections d'âmes. Aussi bien, nous avons le don des langues : le témoignage d'une vie profondément chrétienne est intelligible à tous.

Saint Romaric
Patron de Remiremont
(10 décembre)

LA CROIX EST LA SAGESSE ET L'ESPÉRANCE [1]

Mes frères,

Quand on parcourt le livre d'or de la sainteté lorraine dans l'ancien diocèse de Toul, on reste émerveillé de tant d'héroïsme dans une si grande variété. Un pape, S. Léon IX ; un roi, S. Sigisbert ; les martyrs de Solimariaca, les évêques successeurs de S. Mansuy, la phalange des vierges et des veuves, les saints anachorètes et moines du St-Mont et du Val de Galilée ; Pierre Fourrier, le curé de Mattaincourt et, par dessus tous et toutes, la Libératrice de la France, Jeanne d'Arc, auréole incomparable pour l'actuel diocèse de Saint-Dié !

Parmi les moines du St-Mont, la figure de S. Romaric, le fondateur de votre cité, se détache en un particulier relief. Sans doute, son histoire authentique ne peut arracher à la légende que quelques traits ; c'est assez cependant pour me permettre de vous rappeler comment l'œuvre civilisatrice et féconde de ce prince devenu simple moine doit nous servir de modèle dans nos malheurs présents et éveiller en nos cœurs meurtris l'espérance d'un avenir meilleur.

I

Les desseins de Dieu sont impénétrables et souvent déconcertants. Quand, au début du XVe siècle, la France s'écroulait au fond de l'abîme, c'est une jeune paysanne, ne sachant ni A ni B que le Ciel arrache à sa solitude de Domremy pour l'envoyer à la cour de Charles VI relever les courages et conduire les hommes d'armes à la victoire. Au début du VIIe siècle, alors qu'il s'agit de faire fleurir dans nos montagnes la vie religieuse et par elle la civilisation chrétienne, c'est le fils d'une noble famille romaine, Amé, c'est un prince de la cour d'Austrasie, Romaric, que Dieu arrache à leur fastueuse existence pour les plonger dans la solitude et le dénuement d'une pauvreté volontaire.

La sagesse humaine aurait sans doute choisi l'inverse : aux hommes de race noble, l'épée libératrice ; à l'humble et ignorante fille des champs, la simplicité de la vie religieuse. Mais non, ici la sagesse humaine est folie : l'intervention divine n'apparaît-elle pas d'une façon plus éclatante dans le miracle de la paysanne devenue soudain victorieux capitaine, dans le prodige non moins étonnant du grand seigneur s'humiliant sous la robe de bure ? Et remarquez encore que la voie tracée par la Providence à ces destinées humaines en apparence si opposées est exactement la même. Il n'y a pas deux façons de servir Jésus-Christ. C'est toujours la voie de l'abnégation, c'est la croix courageusement portée à la suite du Maître, c'est le renoncement à la volonté propre pour faire la volonté de Dieu. Ecoutez plutôt l'Evangile et constatez que l'appel du Christ s'adresse à Romaric comme a Jeanne : « Qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; qui aime son fils et sa fille plus que moi n'est pas digne de moi. Et celui-là qui ne veut pas porter sa croix et me suivre, n'est pas digne de moi. Qui gardera sa vie la perdra et qui perdra sa vie à cause de moi la sauvegardera » (Mat., x, 37-39).

Romaric a répondu avec courage à l'appel que lui fait entendre, à Metz, S. Amé au nom de Dieu. Fidèle à sa vocation, il troque ses habits princiers pour la bure des moines de Luxeuil. C'est de Luxeuil qu'il viendra, sous la conduite d'Amé, construire les deux monastères du Saint-Mont, où chrétiens et chrétiennes afflueront pour s'y former à la pratique de la vie religieuse. Amé, déjà prêtre, s'occupe des âmes ; Romaric, encore laïc, se dépense pour l'entretien matériel des communautés. Resté seul à la mort de son ami, Romaric en recueille la succession spirituelle et, devenu prêtre à son tour, il n'en continue pas moins le labeur quotidien indispensable à la subsistance des religieux : « Je ne suis pas venu pour être servi, répète-t-il à son tour, mais pour servir les autres » (Mc., x, 45), et son plus grand plaisir est de s'imposer la fatigue pour l'épargner à ses frères. Dévouement et charité d'un saint qui sait que la perfection essentielle au christianisme consiste non pas tant dans la multiplicité des prières, ni même la prédication de la vérité, que dans l'accomplissement fidèle de l'œuvre à laquelle nous convie chaque jour la tâche voulue par Dieu. « Ce n'est pas celui qui me répète Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père. — Plusieurs me diront : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom ? Je leur dirai hautement : Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi » (Mat., VII, 21-22).

La prière, la foi même ne suffisent pas ; il faut les œuvres de l'obéissance et de la charité. Romaric l'avait compris. C'est ce que comprirent avec lui de grands évêques comme Gondelbert, Hydulphe et Déodat qui renoncèrent à leur dignité épiscopale pour se consacrer à l'œuvre de dévouement et d'apostolat silencieux qui les sollicitait dans nos Vosges. Et c'est par le labeur obscur et persévérant, dans des solitudes où ces grands du monde espéraient trouver pour leur personne et pour leur nom même un oubli profond, qu'ils ont au contraire travaillé efficacement à la civilisation d'une contrée par eux devenue plus chrétienne, et dont les villes s'honorent encore aujourd'hui et de conserver pieusement leur mémoire et même parfois de porter leur nom.

II

Quels exemples ! Quel renouveau de résolution et de courage nous devons puiser en eux ! Ou plutôt, non. L'exemple vient de plus haut. Amé, Romaric, Gondelbert, Hydulphe, Déodat n'ont fait que reproduire en leur abnégation le renoncement total sur lequel le Christ a voulu établir toute l'œuvre du rachat des hommes. Avez-vous réfléchi que Jésus pouvait sauver le monde par une seule prière, par un seul soupir, par un seul désir exprimé à Dieu ? La

[1] Sermon donné le 14 décembre 1941, à Remiremont.